



VERITAS
ASSET
MANAGEMENT

États financiers intermédiaires

FONDS DE RENDEMENT ABSOLU VERITAS (AUPARAVANT, VERITAS LONG SHORT FUND)

30 juin 2020
(non audité)

FONDS DE RENDEMENT ABSOLU VERITAS (AUPARAVANT, VERITAS LONG SHORT FUND)

30 juin 2020

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers.....	1
État de la situation financière	2
État du résultat global.....	3
État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4
Tableau des flux de trésorerie	5
Annexe du portefeuille.....	6-8
Notes annexes	9-20

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par **Veritas Asset Management Inc.** en sa qualité de gestionnaire de la Fiducie. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers incombe au gestionnaire de la Fiducie.

Le gestionnaire maintient des procédés appropriés afin de s'assurer que l'information financière est pertinente et fiable. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements posés par le gestionnaire. La note 3 des états financiers intermédiaires non audités décrit les principales méthodes comptables que le gestionnaire considère comme appropriées pour la Fiducie.

Au nom du gestionnaire

"Antonio Scilipoti"

Antonio Scilipoti
Administrateur

Le 20 AOÛT 2020

Date

Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant Veritas Long Short Fund)

État de la situation financière Au 30 juin 2020 (non audité)

	30 juin 2020	31 décembre 2019
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie détenue auprès du courtier (note 3)	7,073,520 \$	6,424,792 \$
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (note 3)	12 700 462	10 952 724
Souscriptions à recevoir	59 551	11 625
Dividendes et intérêts à recevoir	46 451	47 008
Autres actifs	6 129	18 387
Charges payées d'avance	3 635	1 653
Montants à recevoir en contrepartie des placements vendus	1 292 904	-
Remboursements de charges à recevoir (note 5)	24 860	-
	<u>21 207 512</u>	<u>17 456 189</u>
PASSIF		
Passifs courants		
Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 3)	4 009 993	4 470 327
Dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	20 917	6 387
Créditeurs et charges à payer	71 649	44 325
Frais de gestion à payer (note 5)	19 398	15 806
Intérêts à payer sur les placements vendus à découvert	15 216	1 377
Rachats à payer	104 656	1 789
Montants à payer en contrepartie des placements acquis	1 108 251	-
	<u>5 350 080</u>	<u>4 540 011</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>15,857,432 \$</u>	<u>12,916,178 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série		
Série A	1,238,669 \$	244,842 \$
Série F	12 698 888	10 676 674
Série I	1 919 875	1 994 662
	<u>15,857,432 \$</u>	<u>12,916,178 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	125 275	23 702
Série F	1 302 532	1 054 129
Série I	203 971	204 554
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Série A	9.89 \$	10.33 \$
Série F	9.75	10.13
Série I	9.41	9.75

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du Fonds,

"Antonio Scilipoti"

Gestionnaire et fiduciaire
Veritas Asset Management Inc.

Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant Veritas Long Short Fund)

État du résultat global

Pour le semestre clos le 30 juin 2020 (non audité)

	2020	2019
Produits		
Revenu de dividendes	154,489 \$	80,569 \$
Revenu d'intérêts aux fins de distribution	57 767	48 790
Profit net réalisé sur placements	109 878	697 211
Variation nette de la moins-value latente des placements	(548 092)	(206 233)
	<u>(225 958)</u>	<u>620 337</u>
Charges		
Frais de gestion (note 5)	117 992	104 254
Coûts d'exploitation	104 595	38 731
Dividendes payés sur les placements vendus à découvert	89 730	21 677
Charges d'intérêts et coûts d'emprunt	37 919	31 057
Honoraires d'audit	17 477	12 385
Droits de garde	7 586	-
Honoraires du comité d'examen indépendant	5 325	-
Frais juridiques	4 428	-
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	2 516	23 874
Retenue d'impôt à la source	64	-
Frais de placement	-	3 261
Remboursements de charges par le gestionnaire (note 5)	(32 745)	-
	<u>354 887</u>	<u>235 239</u>
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>(580,845) \$</u>	<u>385,098 \$</u>
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série		
Série A	(36,865) \$	2,635 \$
Série F	(475 010)	321 381
Série I	(68 970)	61 082
	<u>(580,845) \$</u>	<u>385,098 \$</u>
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 12)		
Série A	(0.67) \$	0.26 \$
Série F	(0.41)	0.28
Série I	(0.34)	0.30

Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant Veritas Long Short Fund)

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Pour le semestre clos le 30 juin 2020 (non audité)

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin de la période
30 juin 2020					
Série A	244,842 \$	1,058,552 \$	(27,860) \$	(36,865) \$	1,238,669 \$
Série F	10 676 674	5 129 483	(2 632 259)	(475 010)	12 698 888
Série I	1 994 662	–	(5 817)	(68 970)	1 919 875
	<u>12,916,178 \$</u>	<u>6,188,035 \$</u>	<u>(2,665,936) \$</u>	<u>(580,845) \$</u>	<u>15,857,432 \$</u>

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Augmentation de l'actif net liée à l'exploitation attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin de la période
30 juin 2019					
Catégorie A	96,221 \$	– \$	– \$	2,635 \$	98,856 \$
Catégorie F	11 115 805	111 000	(1 666 099)	321 381	9 882 087
Catégorie I	1 850 883	–	(9 836)	61 082	1 902 129
	<u>13,062,909 \$</u>	<u>111,000 \$</u>	<u>(1,675,935) \$</u>	<u>385,098 \$</u>	<u>11,883,072 \$</u>

Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant Veritas Long Short Fund)

Tableau des flux de trésorerie Pour le semestre clos le 30 juin 2020 (non audité)

	2020	2019
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(580,845) \$	385,098 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :		
Profit net réalisé sur placements	(109 878)	(697 211)
Variation nette de la moins-value latente des placements	548 092	206 233
Variation des soldes hors trésorerie :		
Diminution des dividendes et intérêts à recevoir	557	23 354
Diminution des autres actifs	12 258	3 261
Augmentation des charges payées d'avance	(1 982)	-
Augmentation des montants à recevoir en contrepartie des placements vendus	(1 292 904)	(584 784)
Augmentation des remboursements de charges à recevoir	(24 860)	-
Augmentation (diminution) des dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	14 530	(17 852)
Augmentation (diminution) des créiteurs et charges à payer	27 324	(3 048)
Augmentation (diminution) des frais de gestion à payer	3 592	(254)
Augmentation (diminution) des intérêts à payer sur les placements vendus à découvert	13 839	(846)
Augmentation des montants à payer en contrepartie des placements acquis	1 108 251	156 423
Produit de la vente de placements	58 323 203	58 235 684
Achat de placements	(61 001 886)	(61 915 928)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	<u>(2 960 709)</u>	<u>(4 209 870)</u>
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	6 140 109	111 000
Montant payé au rachat de parts rachetables	(2 563 069)	(682 867)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>3 577 040</u>	<u>(571 867)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie détenue auprès du courtier au cours de la période	616 331	(4 781 737)
Profit de change sur la trésorerie	32 397	32 426
Trésorerie détenue auprès du courtier, au début de la période	<u>6 424 792</u>	<u>11 156 807</u>
Trésorerie détenue auprès du courtier, à la fin de la période	<u>7,073,520 \$</u>	<u>6,407,496 \$</u>
Informations supplémentaires*		
Intérêts payés	6,530 \$	31,752 \$
Intérêts reçus	63 391	49 164
Dividendes payés	75 200	39 528
Dividendes reçus, après déduction des retenues d'impôt à la source	149 359	103 548

*Incluses dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant Veritas Long Short Fund)

Annexe du portefeuille Au 30 juin 2020 (non audité)

Nombre d'actions/de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
200	ARC Resources Ltd.	915 \$	912 \$	0.01
1,700	Canadian Natural Resources Ltd.	47 732	40 035	0.25
23,700	Canadian Utilities Ltd.	798 790	801 060	5.05
27,000	Capital Power Corp.	855 041	755 460	4.76
6,500	CGI inc.	546 626	555 945	3.51
7,400	Cogeco Communications inc.	750 676	723 794	4.56
53,500	Fonds de placement immobilier Crombie	790 151	684 800	4.32
25,300	Element Fleet Management Corp.	248 874	256 289	1.62
21,000	Empire Co., Ltd.	673 739	682 710	4.31
5,200	Enbridge Inc.	234 075	214 656	1.35
3,800	George Weston limitée	392 319	377 910	2.38
14,900	Fiducie de placement immobilier Granite	968 215	1 043 894	6.58
29,800	Hydro One Ltd.	743 097	760 794	4.80
3,200	Killam Apartment Real Estate Investment Trust	61 402	56 064	0.35
11,300	Les Compagnies Loblaw Limitée	783 692	747 043	4.71
2,100	Magna International Inc.	126 919	126 966	0.80
2,100	Société Financière Manuvie	42 042	38 787	0.24
12,200	Maple Leaf Foods Inc.	321 647	347 822	2.19
13,400	Metro inc.	753 969	750 400	4.73
9,500	NFI Group Inc.	157 230	158 175	1.00
1,100	Primo Water Corp.	17 300	20 493	0.13
25,400	Québecor inc.	744 146	740 918	4.67
6,000	Corporation TC Énergie	347 007	348 000	2.19
61,900	TransAlta Corp.	519 951	498 295	3.14
6,300	Waste Connections Inc.	805 251	801 297	5.05
		<u>11 730 806</u>	<u>11 532 519</u>	<u>72.70</u>
Options canadiennes				
1,000	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, option de vente, 23 \$, 18 déc. 2020	1 970	1 560	0.01
500	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, option de vente, 24 \$, 18 déc. 2020	910	973	0.01
		<u>2 880</u>	<u>2 533</u>	<u>0.02</u>
Actions américaines				
4,000	SPDR Gold Shares	760 571	911 497	5.75

Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant Veritas Long Short Fund)

Annexe du portefeuille (suite) Au 30 juin 2020 (non audité)

Nombre d'actions/de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Options américaines				
1,500	Invesco QQQ Trust Series 1, option de vente, 245 \$, 18 sept. 2020	28,908 \$	23,731 \$	0.15
1,500	SPDR S&P 500 ETF Trust, option d'achat, 335 \$, 17 juill. 2020	2 141	429	0.00
1,500	SPDR S&P 500 ETF Trust, option de vente, 272 \$, 17 juill. 2020	33 732	1 511	0.01
2,500	SPDR S&P 500 ETF Trust, option de vente, 278 \$, 17 juill. 2020	68 447	3 506	0.02
2,000	SPDR S&P 500 ETF Trust, option de vente, 280 \$, 21 août 2020	63 023	12 607	0.08
2,500	SPDR S&P 500 ETF Trust, option de vente, 300 \$, 18 déc. 2020	90 481	67 701	0.43
6,000	SPDR S&P 500 ETF Trust, option de vente, 300 \$, 20 nov. 2020	160 663	144 428	0.91
		<u>447 395</u>	<u>253 913</u>	<u>1.60</u>
	Total des placements détenus	12 941 652	12 700 462	80.07
Nombre d'actions/de parts	Placements vendus à découvert	Produit des ventes à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
(1,000)	Banque de Montréal	(74,348) \$	(72,260) \$	(0.46)
(4,600)	BCE Inc.	(258 983)	(260 452)	(1.64)
(22,800)	Brookfield Property Partners LP	(317 175)	(306 660)	(1.93)
(6,000)	Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadien	(291 961)	(291 540)	(1.84)
(800)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	(73 915)	(72 592)	(0.46)
(1,200)	Société Canadian Tire Limitée	(141 181)	(141 168)	(0.89)
(3,300)	Banque canadienne de l'Ouest	(78 927)	(78 045)	(0.49)
(36,000)	Cineplex Inc.	(324 904)	(289 440)	(1.83)
(34,600)	Crescent Point Energy Corp.	(78 786)	(76 120)	(0.48)
(1,100)	Equitable Group Inc.	(78 397)	(78 529)	(0.50)
(1,400)	goeasy Ltd.	(73 360)	(76 552)	(0.48)
(17,000)	Husky Energy Inc.	(81 214)	(75 820)	(0.48)
(3,500)	Imperial Oil Ltd.	(79 310)	(76 440)	(0.48)
(20,800)	InterRent Real Estate Investment Trust	(285 464)	(298 064)	(1.88)
(2,600)	Banque Laurentienne du Canada	(78 179)	(74 360)	(0.47)
(1,200)	Banque Nationale du Canada	(71 893)	(73 824)	(0.47)
(5,000)	Ovintiv Inc.	(58 925)	(64 550)	(0.41)
(3,300)	Premium Brands Holdings Corp.	(289 864)	(285 780)	(1.80)
(5,600)	Rogers Communications Inc.	(319 393)	(305 480)	(1.93)
(800)	Royal Bank of Canada	(73 521)	(73 688)	(0.46)
(13,900)	Shaw Communications Inc.	(310 693)	(307 746)	(1.94)
(2,400)	Sleep Country Canada Holdings Inc.	(37 480)	(38 568)	(0.24)
(1,400)	La Banque de Nouvelle-Écosse	(80 441)	(78 652)	(0.50)
(1,300)	La Banque Toronto-Dominion	(79 178)	(78 767)	(0.50)
(4,500)	WSP Global Inc.	(388 966)	(374 670)	(2.36)
		<u>(4 026 458)</u>	<u>(3 949 767)</u>	<u>(24.92)</u>

**Fonds de rendement absolu Veritas
(auparavant Veritas Long Short Fund)**

**Annexe du portefeuille (suite)
Au 30 juin 2020 (non audité)**

Nombre d'actions/de parts	Placements vendus à découvert	Produit des ventes à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	Actions américaines			
(2,000)	Chesapeake Energy Corp.	(52,309) \$	(13,343) \$	(0.08)
(10,000)	Hertz Global Holdings Inc.	(43 152)	(19 197)	(0.12)
(17,000)	Whiting Petroleum Corp.	(39 863)	(26 154)	(0.16)
		<u>(135 324)</u>	<u>(58 694)</u>	<u>(0.36)</u>
	Options américaines			
(1,500)	SPDR S&P 500 ETF Trust, option d'achat, 325 \$, 17 juill. 2020	(6 075)	(1 532)	(0.01)
	Total des placements vendus à découvert	(4 167 857)	(4 009 993)	(25.29)
	Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	(1 735)	–	–
	Placements détenus, montant net	8,772,060 \$	8 690 469	54.78
	Autres actifs, montant net		7 166 963	45.22
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		15,857,432 \$	100.00

Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant, Veritas Long Short Fund)

Notes annexes

30 juin 2020 (non audité)

1. ORGANISATION DE LA FIDUCIE ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant, Veritas Long Short Fund) (le « Fonds ») est une fiducie de placement constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 8 juin 2017 (la « déclaration de fiducie »), modifiée et mise à jour le 1^{er} octobre 2019. Le 1^{er} octobre 2019, le Fonds a déposé un prospectus simplifié auprès de l'autorité de réglementation provinciale afin de devenir un organisme de placement collectif alternatif assujéti au Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement (le « Règlement 81-102 ») et a changé sa dénomination pour Fonds de rendement absolu Veritas. Veritas Asset Management Inc. est le gestionnaire et le fiduciaire (le « gestionnaire » et le « fiduciaire ») du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 2 août 2017. L'adresse du siège social du Fonds est le 100 Wellington Street West, Suite 3110, Toronto (Ontario) M5K 1E7, Canada.

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser des rendements attrayants ajustés en fonction des risques de manière à procurer aux porteurs de parts une plus-value du capital à long terme. Le Fonds investit principalement dans des titres de sociétés canadiennes cotées en bourse qui lui semblent sous-évaluées. Les positions acheteur et les positions vendeur seront choisies principalement en fonction des recommandations de Veritas Investment Research Corporation (une société liée au gestionnaire). Le Fonds peut également investir dans des titres qui ne sont pas officiellement recommandés par Veritas Investment Research Corporation. Le Fonds gère ses positions acheteur et ses positions vendeur de manière à atténuer l'incidence de la volatilité du marché sur le portefeuille.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière applicables lors de la préparation des états financiers, et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (ensemble les « normes IFRS »). La Fiducie utilise ce référentiel comptable, tel qu'il est exigé par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada.

La publication des états financiers intermédiaires a été autorisée par le gestionnaire le 20 AOÛT 2020.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Évaluation des placements

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (comme des dérivés et des titres cotés en bourse) est déterminée selon les cours de marché. Le Fonds utilise le dernier cours de marché des actifs financiers et des passifs financiers lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date en question. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur compte tenu des faits et circonstances particuliers applicables.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Il est possible que les données d'entrée et méthodes utilisées pour l'évaluation des titres ne reflètent pas le risque lié aux placements dans ces titres.

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (comme des prix) ou indirectement (comme des dérivés de prix ou d'autres facteurs observables);

Niveau 3 – données d'entrée pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, tous les placements étaient classés dans le niveau 1.

Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant, Veritas Long Short Fund)

Notes annexes

30 juin 2020 (non audité)

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Classement

Le Fonds classe ses placements en titres de capitaux propres et ses dérivés en tant qu'actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les achats ou les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

Comptabilisation/décomptabilisation

Le Fonds comptabilise les actifs et les passifs financiers à la date de transaction, soit la date à laquelle il s'engage à acheter ou à vendre à découvert les instruments. À compter de cette date, les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

Le Fonds décomptabilise les autres actifs financiers seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent, ou s'il transfère à une autre entité l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont exécutées, sont annulées ou arrivent à expiration.

Commissions et autres coûts de transaction liés aux opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des coûts marginaux directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et les commissions versés aux mandataires, aux conseillers, aux courtiers et contrepartistes, les prélèvements des agences réglementaires et des bourses de valeurs, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont portés en charges et sont compris au poste « Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille » dans l'état du résultat global.

Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et il est calculé selon la méthode du coût moyen, sans tenir compte des commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille.

Opérations de placement et comptabilisation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Le revenu d'intérêts est comptabilisé quotidiennement, et le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de placement sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements et la plus-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe.

Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant, Veritas Long Short Fund)

Notes annexes

30 juin 2020 (non audité)

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à 16 h, heure de l'Est, (le « taux à la clôture ») un jour où la Bourse de Toronto (la « TSX ») est ouverte (une « date d'évaluation »). Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en devises et le revenu connexe sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur aux dates respectives de telles transactions.

L'incidence des variations du taux de change sur les placements est reflétée aux postes « Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value latente des placements » dans l'état du résultat global.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers en conformité avec les normes IFRS amène la direction à utiliser des estimations. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables du Fonds. Les estimations sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une certaine série de parts rachetables, divisé par le nombre total de parts rachetables de cette série en circulation à la fin de la période.

(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

(La diminution) l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est fondée sur (la diminution) l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque série de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables de cette série en circulation au cours de la période. Se reporter à la note 12 pour de plus amples renseignements sur le calcul.

Autres actifs et passifs

Les dividendes et intérêts à recevoir, les autres actifs, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance, les remboursements de charges à recevoir et les montants à recevoir en contrepartie des placements vendus sont comptabilisés au coût amorti. Les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert, les crédettes et charges à payer, les frais de gestion à payer, les intérêts à payer sur les placements vendus à découvert, les montants à payer en contrepartie des placements acquis et les rachats à payer sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant l'émission. En raison de la nature à court terme des autres actifs et passifs, leur coût amorti se rapproche de leur juste valeur.

Trésorerie détenue auprès du courtier

Le Fonds a conclu une entente de courtage de premier ordre avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, des soldes de trésorerie, constitués de montants à recevoir du courtier.

Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant, Veritas Long Short Fund)

Notes annexes

30 juin 2020 (non audité)

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans l'application de ses méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses au sujet d'événements futurs. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Classement des parts du Fonds

Le Fonds a déterminé que ses parts ne répondent pas aux critères permettant de les classer dans les capitaux propres et, par conséquent, les a classées en tant que passifs dans l'état de la situation financière.

5. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services qu'il fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque série de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la série de parts du Fonds, majoré des taxes applicables. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil. Les frais de gestion pour chaque série de parts applicable se calculent de la façon suivante :

- Série A : 1/12 de 2,50 % (2,50 % par année) de la valeur liquidative des parts de série A du Fonds le dernier jour ouvrable du mois.
- Série F : 1/12 de 1,50 % (1,50 % par année) de la valeur liquidative des parts de série F du Fonds le dernier jour ouvrable du mois.
- Série I : Les frais de gestion sont négociés entre l'investisseur et le gestionnaire et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion sur les parts de série I ne dépassera pas les frais de gestion à payer sur les parts de série F du Fonds.

Avant le 1^{er} octobre 2019, les frais de gestion pour les parts de série A s'établissaient à 1/12 de 2,00 % (2,00 % par année), les frais de gestion pour les parts de série F à 1/12 de 1,50 % (1,50 % par année) et les frais de gestion pour les parts de série I à 1/12 de 1,00 % (1,00 % par année) de la valeur liquidative des parts de série A, des parts de série F et des parts de série I du Fonds le dernier jour ouvrable du mois, respectivement.

Remboursement de charges

Le remboursement de charges par le gestionnaire au cours de la période close le 30 juin 2020 s'est élevé à 32 745 \$ (30 juin 2019: néant), et une tranche de 24 860 \$ de ce montant était à recevoir au 30 juin 2020 (31 décembre 2019: néant).

Participations

Au 30 juin 2020, 1 060 parts (31 décembre 2019: 4 071 parts) de série F étaient détenues par des parties liées au gestionnaire. Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, toutes les parts de série I du Fonds étaient détenues par des parties liées au gestionnaire.

Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant, Veritas Long Short Fund)

Notes annexes

30 juin 2020 (non audité)

6. PARTS RACHETABLES DU FONDS

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables d'un nombre illimité de séries, chacune représentant une participation égale, indivise et bénéficiaire dans l'actif net du Fonds. Chaque part de chaque série donne un droit de vote au porteur et lui permet de bénéficier en parts égales de toutes les distributions versées par le Fonds.

Le Fonds a créé des parts de série A, de série F et de série I. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou à un programme de comptes intégrés parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de série I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, et ce, à l'appréciation du gestionnaire.

L'investissement initial minimal dans les parts de série A et de série F du Fonds est de 5 000 \$, tandis que l'investissement initial minimal dans les parts de série I est négocié entre l'investisseur et le gestionnaire. L'investissement minimal subséquent dans les parts de série A et de série F du Fonds est de 500 \$, à moins que les parts soient souscrites dans le cadre d'un programme de prélèvements automatiques, auquel cas l'investissement minimal subséquent est de 100 \$. Le gestionnaire peut modifier ces montants minimaux ou renoncer à les appliquer, à son appréciation.

Les parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées chaque semaine au plus tard à 16 h (heure de l'Est), le mercredi de chaque semaine (ou le jour ouvrable suivant s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable) ou tout autre jour ouvrable choisi par le gestionnaire (une « date d'achat » ou une « date de rachat », selon le cas). Le prix d'émission des parts est fondé sur le prix par part de la série en question à la date d'achat. Si le gestionnaire reçoit l'ordre d'achat ou l'ordre de rachat avant 16 h (heure de l'Est) à une date d'achat donnée ou à une date de rachat donnée, selon le cas, il le traitera au prix par part établi plus tard la même journée. Sinon, il le traitera au prix par part calculé à la date d'achat suivante ou à la date de rachat suivante, selon le cas. Le gestionnaire peut traiter les ordres plus tôt si la clôture de la négociation a lieu plus tôt à la TSX un jour de bourse donné. Si la clôture de la négociation a lieu plus tôt, les ordres reçus après la clôture seront traités à la date d'achat suivante ou à la date de rachat suivante, selon le cas. Le produit du rachat est versé dans les deux jours ouvrables suivant la date de rachat pertinente.

Si un investisseur demande le rachat de parts de série A ou de série F du Fonds dans les 120 jours suivant l'achat de ces parts, le Fonds pourrait déduire et conserver, en faveur des autres porteurs de parts du Fonds, un montant correspondant à 5 % de la valeur liquidative des parts des séries visées par la demande de rachat. Dans certaines circonstances, les frais de transaction à court terme ne seront pas appliqués, comme dans les cas suivants :

- les rachats de parts de série A ou de série F achetées dans le cadre du réinvestissement des distributions;
- les plans de retraits systématiques;
- le changement de désignation des parts de série A ou de série F d'une série à l'autre du Fonds;
- les rachats initiés par le gestionnaire ou pour lesquels des exigences liées à des avis de rachat ont été établies par le gestionnaire;
- à l'appréciation absolue du gestionnaire.

Le Fonds distribuera son revenu net et ses gains en capital nets réalisés aux porteurs de parts au moins une fois par année. Tous les montants ainsi distribués seront automatiquement réinvestis, sans frais, dans des parts additionnelles du Fonds à la valeur par part calculée à la date de distribution.

Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant, Veritas Long Short Fund)

Notes annexes

30 juin 2020 (non audité)

6. PARTS RACHETABLES DU FONDS (suite)

Le tableau suivant présente l'activité des parts au cours des périodes closes les 30 juin 2020 et 2019.

	Parts rachetables, au début de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Parts rachetables, à la fin de la période
30 juin 2020				
Série A	23 702	104 388	(2 815)	125 275
Série F	1 054 129	502 495	(254 092)	1 302 532
Série I	204 554	–	(583)	203 971
30 juin 2019				
Série A	10 000	–	–	10 000
Série F	1 186 666	11 592	(174 333)	1 023 925
Série I	206 395	–	(1 105)	205 290

Informations sur le capital

Le capital du Fonds est composé de parts émises et rachetables. Les parts donnent droit aux distributions, le cas échéant, ainsi qu'au paiement d'une quote-part basée sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Le Fonds n'a aucune restriction ni exigence particulière en matière de capital au titre des souscriptions et des rachats de parts. Les variations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à ses stratégies et objectifs de placement et à ses pratiques de gestion des risques présentées à la note 7, le Fonds compte investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Ces liquidités peuvent être accrues au besoin à l'aide d'emprunts à court terme ou de cessions de placements.

7. GESTION DES RISQUES

Dans le cours normal des activités, le Fonds est exposé à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, les autres risques de prix et le risque de change). La valeur des placements au sein du portefeuille du Fonds peut fluctuer quotidiennement en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique, du marché et des faits nouveaux liés à des titres précis compris dans le Fonds. Le niveau de risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lequel il investit.

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser des rendements attrayants ajustés en fonction des risques de manière à procurer aux porteurs de parts une croissance du capital à long terme. Le gestionnaire gère le risque en ayant recours aux services de conseillers de portefeuille professionnels et expérimentés, en effectuant un suivi quotidien des positions du Fonds et de l'évolution du marché et en diversifiant le portefeuille de placements dans le respect de l'objectif de placement. Pour effectuer la gestion du risque, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui permet de superviser les activités de placement du Fonds et d'assurer le respect de la stratégie de placement énoncée par le Fonds et des règlements sur les valeurs mobilières.

Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant, Veritas Long Short Fund)

Notes annexes

30 juin 2020 (non audité)

7. GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Le risque de crédit se concentre dans les placements que le Fonds fait dans des instruments de créance et des dérivés. La juste valeur des instruments de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds à l'égard de titres inscrits à la bourse sont réglées ou payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'a lieu qu'à la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier. L'opération échouera si l'une des parties ne s'acquitte pas de son obligation.

Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, le Fonds n'avait effectué aucun placement important dans des instruments de créance. L'exposition maximale du Fonds au risque de perte de crédit s'élève à 16 079 504 \$ (31 décembre 2019: 12 967 475 \$).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de régler ou de respecter ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable.

L'exposition du Fonds au risque de liquidité se concentre dans le rachat périodique de parts au comptant. Le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus aisément. De plus, le Fonds conserve en général suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour atténuer l'exposition à certains risques. Rien ne garantit l'existence d'un marché pour certains dérivés, et il est possible que les bourses imposent des limites sur la négociation de dérivés. Les passifs financiers sont généralement réglés dans un délai de trois mois.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond à la possibilité que les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme sur le marché sont très peu sensibles aux variations des taux d'intérêt.

La plupart des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à d'importants risques de taux d'intérêt découlant des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, le Fonds n'avait aucun placement important dans des instruments de créance ou des dérivés.

Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant, Veritas Long Short Fund)

Notes annexes

30 juin 2020 (non audité)

7. GESTION DES RISQUES (suite)

Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Tous les placements comportent un risque de perte de capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque en choisissant soigneusement et en diversifiant les titres et les autres instruments financiers dans le respect de l'objectif et de la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options position vendeur et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles attribuables aux options d'achat position vendeur et aux titres vendus à découvert peuvent être illimitées. Le gestionnaire surveille régulièrement les positions globales du Fonds sur le marché. Les instruments financiers détenus par le Fonds peuvent être exposés au risque de marché qui découle des incertitudes entourant le prix futur des instruments.

Au 30 juin 2020, 55 % (31 décembre 2019: 50 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds était investi dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines. Si les cours de ces titres sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la fin de la période, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 869 047 \$ (31 décembre 2019: 648 240 \$). En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

Risque de concentration

Une concentration relativement élevée d'actifs dans les titres d'un seul émetteur ou d'un petit nombre d'émetteurs pourrait réduire la diversité et la liquidité du Fonds et accroître sa volatilité. En raison de la baisse de la liquidité, la capacité du Fonds à répondre aux demandes de rachat pourrait se voir réduite. Elle pourrait aussi donner lieu à une concentration dans certains secteurs d'activité ou segments de marché spécialisés. Par conséquent, les placements effectués dans le Fonds seront plus à risque et seront plus sujets à la volatilité que les placements effectués dans un fonds commun dont le portefeuille de placements est davantage diversifié, car le rendement d'un secteur d'activité ou segment de marché particulier pourrait avoir une incidence négative importante sur le rendement global du Fonds.

Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant, Veritas Long Short Fund)

Notes annexes

30 juin 2020 (non audité)

7. GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de concentration (suite)

Le tableau suivant présente un résumé du risque de concentration du Fonds exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Secteur d'activité	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
	30 juin 2020	31 décembre 2019
Placements détenus		
Énergie	1,7	12,6
Immobilier	5,6	15,0
Produits industriels	3,6	1,6
Biens de consommation de base	16,6	9,5
Services publics	17,7	11,5
Services de communications	1,9	3,3
Technologies de l'information	3,5	–
Fonds	5,8	5,7
Biens de consommation discrétionnaire	(0,3)	(7,3)
Services financiers	(2,9)	(1,6)
Options	1,6	–
Total des placements nets	54,8	50,3
Trésorerie détenue auprès du courtier	44,6	49,7
Autres actifs et passifs	0,6	–
	100,0	100,0

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change.

Le risque de change est inhérent aux instruments financiers (y compris la trésorerie détenue auprès du courtier) libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture dans le but de réduire son exposition au risque de change, ou pour établir une exposition aux monnaies étrangères.

Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant, Veritas Long Short Fund)

Notes annexes

30 juin 2020 (non audité)

7. GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de change (suite)

Les tableaux suivants présentent un résumé de l'exposition du Fonds au risque de change au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019.

Monnaie	Exposition			Incidence d'une appréciation/dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total
30 juin 2020						
Dollar américain	377 676 \$	1 105 184 \$	1 482 860 \$	18 884 \$	55 259 \$	74 143 \$
	377 676 \$	1 105 184 \$	1 482 860 \$	18 884 \$	55 259 \$	74 143 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2,38	6,97	9,35	0,12	0,35	0,47

Monnaie	Exposition			Incidence d'une appréciation/dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total
31 décembre 2019						
Dollar américain	699 334 \$	740 937 \$	1 440 271 \$	34 967 \$	37 047 \$	72 014 \$
	699 334 \$	740 937 \$	1 440 271 \$	34 967 \$	37 047 \$	72 014 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5,41	5,74	11,15	0,27	0,29	0,56

8. CHARGES

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager des frais et des charges, et d'effectuer leur paiement à même les biens du Fonds, qui, selon lui, sont nécessaires, complémentaires ou convenables pour la réalisation des objectifs de la déclaration de fiducie, y compris, sans s'y limiter, tous les frais et charges qui se rapportent à la gestion et à l'administration de la Fiducie. La Fiducie est responsable de l'impôt sur le résultat, des taxes d'accise et des frais de courtage sur les opérations de portefeuille, le cas échéant.

Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant, Veritas Long Short Fund)

Notes annexes

30 juin 2020 (non audité)

9. INDEMNISATION DU FIDUCIAIRE

Aux termes de sa déclaration de fiducie, le Fonds a indemnisé le fiduciaire, les contrepartistes et les sociétés liées pour toutes les réclamations qui pourraient découler i) d'erreurs de jugement, d'actions ou d'omissions, ou de pertes elles-mêmes attribuables à ces erreurs, actions ou omissions, pourvu que les entités concernées aient agi avec intégrité et de bonne foi et qu'elles estiment avoir raisonnablement agi au mieux des intérêts du Fonds, et ii) des pertes attribuables aux erreurs de jugement, aux actions ou aux omissions d'un courtier ou d'un agent du fiduciaire, lequel aurait été choisi, engagé ou mandaté par le fiduciaire, les contrepartistes et leurs sociétés liées respectives. Il n'y a aucune incidence financière sur l'indemnisation du fiduciaire.

10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La déclaration de fiducie prévoit que le bénéfice net imposable du Fonds pour chaque exercice, y compris les gains en capital nets réalisés, est payable aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Par conséquent, le Fonds n'est pas tenu de payer de l'impôt sur le résultat relativement à son bénéfice ou à ses gains en capital net réalisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Le bénéfice de source étrangère est assujéti aux retenues d'impôt étranger à la source.

Pour l'année d'imposition close le 31 décembre 2019, le Fonds disposait de pertes autres qu'en capital de 185 831 \$ (2018: 185 831 \$) et de pertes en capital reportées de 128 802 \$ (2018: 434 817 \$).

11. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds est composé de l'actif net, qui représente les capitaux propres. L'objectif du Fonds en ce qui concerne la gestion du capital est le maintien de la capacité du Fonds à assurer la continuité de son exploitation de manière à procurer un rendement aux porteurs de parts, à maximiser la valeur pour les porteurs de parts et à maintenir la solidité financière.

Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

12. (DIMINUTION) AUGMENTATION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR PART

Le tableau suivant présente le calcul de (la diminution) l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les périodes closes les 30 juin 2020 et 2019.

	(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
30 juin 2020			
Série A	(36 865) \$	54 894 \$	(0,67) \$
Série F	(475 010)	1 158 735	(0,41)
Série I	(68 970)	204 262	(0,34)
30 juin 2019			
Catégorie A	2 635 \$	10 000 \$	0,26 \$
Catégorie F	321 381	1 144 279	0,28
Catégorie I	61 082	205 479	0,30

Fonds de rendement absolu Veritas (auparavant, Veritas Long Short Fund)

Notes annexes

30 juin 2020 (non audité)

13. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

L'épidémie de COVID-19 a été reconnue comme une pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé. La situation est dynamique, divers pays et villes partout dans le monde faisant face à l'épidémie de différentes façons. Des effets significatifs se font sentir, directement et indirectement, en particulier au sein des sociétés de notre portefeuille de placements. Le gestionnaire continuera de surveiller l'incidence de la COVID-19 sur le portefeuille et en reflétera les conséquences au besoin sur les méthodes de présentation et les procédés comptables du Fonds.